MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
chargé de la prévention et de la sécurité alimentaire
et de la médecine traditionnelle

Le ministre
Président du Conseil d'Orientation pour le Suivi des Conséquences des Essais Nucléaires (COSCEN)

Affaire suivie par :
Bruno BARRILLOT

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° / MSP

Papeete, le 8 février 2008

Procès-verbal (provisoire) de la réunion du Conseil d'Orientation pour le Suivi des Conséquences des Essais Nucléaires (COSCEN) du jeudi 7 février 2008 à 13 h 30.

Le présent document me paraît être plutôt un compte rendu qu'un procès verbal. Par ailleurs, je prèfère personnellement la formule du compte rendu, plus synthétique qu'un procès verbal.

Etaient présents :
Dr Charles Tetaria, Ministre de la Santé, président du COSCEN
M. Claude Serra, Direction de l'Environnement, représentant du Ministre de l'Environnement
Mme Unutea Hirshon, Représentante à l'APF
M. Roland Oldham, président de Moruroa e tatou
M. John Doom, Coordinateur de Moruroa e tatou
M. Yannick Lowgreen, président de Tamarii Moruroa
M. Dexter Cave, chargé d'études au ministère de la Santé
M. Bruno Barrillot, chargé de mission COSCEN

La réunion s'est déroulée dans la salle de conférence du ministère de la santé de 13 h 30 heures à 16 heures. Le Dr Charles Tetaria, président, a ouvert la séance :

1 – Mode de fonctionnement des réunions COSCEN (Rappel)

Les PV des réunions précédentes seront approuvés en début de séance. Les PV seront envoyés, dans un premier temps, par mail à chaque participant **de façon à ce que chacun puisse proposer ses corrections ou ajouts à M. Barrillot avant la réunion suivante** où ce PV « corrigé » sera approuvé.
L'approbation du PV de la réunion du COSCEN du 15 janvier 2008 est remise à la prochaine réunion du COSCEN lorsque M. Yannick LOWGREEN aura communiqué par écrit ses ajouts et corrections.

2 – Révision de la Convention

Les recommandations présentées dans le dossier n'ont pas été discutées en raison du manque d'information sur certains points qui sont du ressort de la CPS et de la Direction de la Santé.

Il sera demandé à la Direction de la Santé de désigner un représentant au COSCEN. Cette présence s'avère nécessaire d'autant que la Convention de suivi sanitaire implique à la fois le Centre de suivi sanitaire et la Direction de la Santé qui est son organisme de tutelle.

Concernant le suivi médical, M. John DOOM fait remarquer que tous les anciens travailleurs de Moruroa doivent bénéficier du bilan et du suivi médical. Pour les travailleurs habitant dans les îles autres que Tahiti, c'est aux médecins du Centre de suivi de les rejoindre là où ils habitent. De plus, le Conseil des Ministres a approuvé le fait que, dans ce cas, les déplacements du personnel du Centre de suivi dans les îles soient à la charge de l'Etat.

Concernant les dossiers médicaux, M. Yannick LOWGREEN qui a contribué à l'élaboration de la Convention a rappelé qu'il avait été convenu que tous les dossiers médicaux des anciens travailleurs de Moruroa habitant en Polynésie devraient être envoyés par les Services de Santé des Armées, du CEA ou des entreprises sous-traitantes au Centre de suivi sanitaire. Il ne semble pas que cela ait été mis en application puisque les adhérents de Moruroa e tatou viennent régulièrement demander leurs dossiers médicaux au secrétariat de l'association. M. Yannick LOWGREEN s'engage à communiquer au COSCEN le document attestant de cette directive. En s'appuyant sur ce document, le président du COSCEN engagera une procédure officielle pour que ce retour en Polynésie des dossiers médicaux des anciens de Moruroa soit effective.

3 – Ciguatera aux Gambier

Lors d'une visite (privée) de MM Roland OLDHAM et Bruno BARRILLOT aux Gambier du 22 au 29 janvier, de multiples témoignages attestent une recrudescence de « l'empoisonnement » du poisson dans le lagon des Gambier et de nombreux Mangareviens ont été atteints par la ciguatera. C'est à la fois un problème de santé publique et un problème d'accès à une ressource alimentaire primordiale pour des Polynésiens.

L'histoire de la ciguatera aux Gambier est ancienne, même antérieure aux essais nucléaires. Bruno BARRILLOT présente cependant un tableau d'une ancienne étude sur la ciguatera aux Gambier, datée de 1974, et rédigée par le Dr Bagnis, spécialiste reconnu de la ciguatera. Les tableaux de cette étude montrent clairement une très forte augmentation de cas de ciguatera aux Gambier à partir de 1968, soit deux ans après le début des essais à Moruroa et après les travaux de construction de la piste et des installations du CEP à Totegegie. Dans les livres publiés après la fin des essais (1996) par le CEA et la DIRCEN et traitant de la ciguatera, cette étude du Dr Bagnis de 1974, publiée dans les très officiels Cahiers du Pacifique, n'est jamais citée.

Le problème de la ciguatera aux Gambier peut donc être considéré comme faisant partie des préoccupations du COSCEN. M. Claude SERRA pose la question du développement de la perliculture dans le lagon des Gambier qui pourrait être une cause de la persistance de la ciguatera. Mais, il ne semble pas qu'une étude ait été réalisée à ce sujet. M. SERRA ajoute qu'actuellement les Gambier se trouvent sans un pêcheur hauturier depuis le décès accidentel en décembre 2007 de M. Louis Labbeyi. Etant donné qu'il n'existe pas de solution concrète pour enrayer l'empoisonnement du poisson des lagons par la toxine de la ciguatera, MM. Roland OLDHAM et Claude SERRA suggèrent de donner les moyens aux Mangareviens de développer la pêche hauturière.

Les travaux qui vont être effectués par les Armées dans le lagon pour enlever les anciens « plots » de pontons à proximité du rivage de Totegegie risquent-ils à nouveau de relancer une recrudescence de la ciguatera ? M. Claude SERRA n'a vu aucune étude d'impact sur ces travaux passer à la Direction de l'environnement. Des informations orales ont cependant été données par les responsables militaires lors de la rencontre organisée à la demande du COSCEN le 11 janvier 2008. Mme Unutea HIRHON remarque que les propos tenus à cette réunion laissent entendre que les responsables militaires ont assuré qu'ils prenaient toutes les précautions environnementales pour l'écrêtement des 49 plots et qu'un appel d'offre a été lancé pour que des entreprises privées polynésiennes puissent effectuer ces travaux sur le lagon. Mme HIRSHON insiste pour que le COSCEN puisse « accompagner » ces travaux de réhabilitation.

Le Dr Charles TETARIA propose qu'on demande à l'Institut Mallardé de faire une étude sur la ciguatera aux Gambier, en sollicitant l'appui du maire des Gambier. M. Claude SERRA suggère que cette étude proposée à l'Institut Mallardé puisse se réaliser en même temps que la mission de classement d'atolls des Gambier qui doit être organisée (et inscrite au budget) à la demande du maire par la Direction de l'environnement en 2009.

4 – Les risques du changement de climat

M. Dexter CAVE présente les risques pour l'ensemble de la Polynésie, y compris pour les îles hautes, qui proviendront de la montée des eaux due au changement de climat. Des atolls des Tuamotu devront être abandonnés par leurs populations et les îles hautes risquent de voir les habitations et installations côtières inondées. M. Claude SERRA confirme qu'une montée des eaux de quelques centimètres constituera un danger en raison de la houle qui accroîtra la dévastation.

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène mondial qui se profile dans un proche avenir (d'ici 30 ans selon la quasi unanimité des experts – voir la conférence d'Al Gore « La Une vérité qui dérange » DVD fortement recommandé à tous par Dexter CAVE qui en signale l'information sur l'effet amplificateur de la recession des calottes glaciaires sur le réchauffement climatique), cela concerne directement les préoccupations du COSCEN en ce sens que Moruroa et Fangataufa sont des atolls qui courent les mêmes risques de submersion que les autres atolls. Bruno BARRILLOT présente à ce propos le document rédigé par notre collègue regretté Guillaume RATTE sur la gestion, par la DIRCEN, des déchets radioactifs stockés à Moruroa. M. John DOOM fait remarquer que le document de Guillaume RATTE montre que la DIRCEN a stocké des tonnes de déchets radioactifs dans un environnement aquifère alors que les règles en la matière exigent un isolement complet des eaux. Actuellement quelques puits où se trouvent ces déchets sont déjà sous les eaux (zone sud ouest de Moruroa), mais la montée des eaux risque de provoquer une inondation de ces sites de stockage et une contamination radioactive de l'environnement lagonnaire et océanique.

Bruno BARRILLOT ajoute que lorsque les 25 puits utilisés par la DIRCEN pour stocker des déchets radioactifs à Moruroa (en plus des cavités de tir des explosions souterraines) seront atteints par la montée des eaux, la situation sera très différente des zones de rejets en mer de déchets radioactifs. En effet, la DIRCEN a immergé, entre 1967 et 1982, des tonnes de déchets radioactifs sur trois zones océaniques au large de Moruroa et de Hao. Selon les informations du ministère de la défense, ces déchets radioactifs se trouvent dans des fosses océaniques de plus de 2000 mètres de profondeur et ne comporteraient aucun risque pour la faune aquatique, ce qui reste à démontrer. Par contre les déchets radioactifs précipités dans les 25 puits de Moruroa se trouvent à moins de 200 mètres de profondeur : le risque de contamination des eaux est donc plus que probable.

Mme Unutea HIRSHON rappelle que M. ESTROSI, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a abordé cette semaine la question de la montée des eaux et du changement de climat lors de la conférence sur le Grenelle de l'Environnement et l'outre-mer. Il serait donc opportun de rédiger une « lettre ouverte » à M. ESTROSI, au nom du COSCEN, pour lui poser la question des conséquences de la montée des eaux sur les atolls de Moruroa et de Fangataufa et lui demander ce qu'il conviendrait de faire.

M. John DOOM estime que la solution devrait être d'enlever ces déchets radioactifs de ces puits et de les « sécuriser » selon la réglementation en vigueur en métropole qui n'a pas été appliquée par la DIRCEN à Moruroa. Bruno BARRILLOT rappelle que les Etats-Unis ont stockés les déchets radioactifs de leurs essais aux Iles Marshall dans un site approprié et sécurisé sur l'atoll d'Enewetak. Un site semblable pourrait être construit, par exemple, à Moruroa pour rassembler tous les déchets radioactifs de ces puits ou ceux qui resteraient en surface. Ceci aura certainement un coût, mais si l'on compare avec les sommes allouées (6 milliards d'euros sur 30 ans) par la France pour la décontamination de la seule Usine Plutonium de Marcoule où se fabriquait le plutonium des bombes explosées à Moruroa, il est certainement possible d'exiger que les mêmes dispositions soient appliquées pour la Polynésie.

En attendant, il serait opportun de demander à l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA), organisme indépendant des producteurs de déchets radioactifs et sous la tutelle des ministères de l'Industrie et de l'environnement, de faire une expertise sur la gestion des déchets radioactifs à Moruroa. M. Claude SERRA ajoute qu'une telle demande se justifie d'autant plus qu'il n'y a pas de réglementation particulière en Polynésie pour la gestion des autres sources radioactives de types industriel ou médical et que le futur hôpital devra gérer des effluents radioactifs en raison de la mise en place de la médecine nucléaire.

6 – Propositions pour la « mémoire »

Face à la carence d'information et de documentation en Polynésie sur la période des essais nucléaires qui a bouleversé la société polynésienne, il revient au COSCEN de proposer des initiatives pour « reconstruire » cette mémoire. Il s'agit de proposer aux Polynésiens une meilleure compréhension de la société dans laquelle ils vivent aujourd'hui et d'en tenir compte pour construire l'avenir de leur pays. L'histoire de la période des essais nucléaires est aujourd'hui partie intégrante de la vie des Polynésiens et ne doit pas être occultée.

Dans cette perspective, le projet de création d'un Centre de la mémoire doit être mis sur pied. Mme Unutea HIRSHON appuie ce projet dont les grandes lignes ont été jointes au dossier de cette réunion et qui a déjà été proposé fin 2006. Le projet n'a pas été suivi par le gouvernement Tong Sang et il a été victime de l'instabilité. Mme HIRSHON a relancé le projet dans un courrier récent au Mministre de la culture, M. Jaqui DROLLET, qui déclare lui donner son appui et vouloir l'inscrire dans le programme du prochain gouvernement.

M. Yannick LOWGREEN propose qu'on rassemble tous les ouvrages sur les essais nucléaires, ce à quoi répond Mme HIRSHON que le projet de Centre de la Mémoire a justement cet objet.

Plusieurs autres projets ont été abordés, notamment la création d'un site internetInternet « officiel » sur les essais nucléaires en Polynésie. On pourrait prendre pour exemple le site internetInternet sur « Bikini atoll » (www.bikiniatoll.com) créé sous l'égide du gouvernement des Iles Marshall. Mme HIRSHON, appuyée par le Ministre, propose qu'on fasse un devis chiffré à soumettre au Conseil des ministres.

Le projet de « témoignages filmés » d'anciens travailleurs de Moruroa, proposé par un journaliste de France 2, a été à nouveau avancé. Mme HIRSHON estime que ce projet doit être soutenu et qu'il doit être fait appel à l'APAC pour aider à son financement.

La réunion a été close par le Président pour mettre fin à un débat qui n'avait pas lieu d'être ! Une prochaine réunion du COSCEN est proposée pour le mardi 5 février 2008. (bonne date ?)

Rédaction Bruno Barrillot